

# **Club de Hockey Pointe-Claire Oldtimers**

## **Fair Play -L'esprit sportif**

### **L'esprit sportif**

Les membres de notre ligue doivent mieux se discipliner afin d'éviter des blessures occasionnées par le jeu rude. Nous devons aussi démontrer plus de respect envers nos officiels bénévoles. Il est donc résolu qu'afin de mieux répondre à ces situations, les changements suivants aux règlements s'appliqueront:

#### **Jeu rude:**

Les membres pénalisés pour jeu rude avec tentative de blesser ou comportement dangereux sur la glace, recevront une punition de 5 minutes, ainsi qu'une punition de match automatiquement: la punition de 5 minutes sera servie par un autre joueur de l'équipe qui se trouvait sur la glace au moment de la punition. Une première infraction entraînera une suspension automatique de 2 parties (ou peut-être davantage après révision par le commission spéciale). Il sera interdit au joueur puni d'être près du banc des joueurs jusqu'au terme de sa suspension.

Une deuxième infraction par le même joueur entraînera une punition de 5 minutes et une punition de match, tel que décrit ci-haut, en plus d'une suspension automatique de 5 parties (ou peut-être davantage après révision par le commission spéciale). Il sera interdit au joueur puni d'être près du banc des joueurs jusqu'au terme de sa suspension.

Une troisième infraction entraînera une punition de 5 minutes et une punition de partie, tel que décrit ci-haut. Le statut du joueur comme membre de la ligue pourra être réévalué par le conseil jugeant que des joueurs avec un tel comportement pourraient être considérés indésirable et peuvent faire face à l'expulsion permanente du club.

#### **Abus (verbal ou autre) des officiels:**

Les membres punis pour ce genre de comportement seront sujets aux mêmes punitions et procédés que ce qui est décrit plus haut en matière de jeu rude. Un joueur pourrait être puni pour les deux genres d'infractions (jeu rude et abus des officiels) lors d'un même incident. Ces incidents seront sujets à des punitions cumulatives pour des suspensions de parties, c'est-à-dire 2+2 pour une première infraction, etc. Dans de tels cas, une seule punition de 5 minutes devra être servie par l'équipe du joueur lors de l'incident. Il sera interdit au joueur puni d'être près du banc des joueurs jusqu'au terme de sa suspension.

#### **Révision du nombre total de minutes de punition:**

Lorsqu'un joueur atteint un nombre total de 15 minutes de punition au cours de l'année, (incluant toutes les parties, ligue et éliminatoires) fera passer en revue leur situation par le comité de direction. Une deuxième révision aura lieu lorsqu'un total de 25 minutes sera atteint. Chacune de ces révisions entraînera une décision par le comité de direction et la possibilité de démarches additionnelles.

Afin de mieux nous préparer à instaurer notre objectif d'esprit sportif, nous avons demandé à nos capitaines d'équipes et nos instructeurs de jouer un rôle de leadership exemplaire à cet effet. Les arbitres bénévoles recevront une session d'entraînement afin de mieux comprendre les règlements et les attentes au point de vue de l'application de ceux-ci, match après match.

Les membres qui sont témoins d'incidents de jeu rude (qui n'ont pas été vus par nos arbitres) devraient rapporter ces incidents au commission spéciale par écrit dans un délai de cinq jours pour examen.

L'appel à la suspension, se rapportent PCOT règle 4

## **PCOT Fair Play**

Members of our club need to better police themselves in order to avoid injuries resulting from rough play. We also need to show more respect for our volunteer referees. It has therefore been resolved that, in order to best address these situations, the following rule changes will apply:

### **Rough Play:**

Members called for penalties for rough play with intent to injure or dangerous on ice behavior, will receive a 5 minutes penalty, with an automatic match penalty: the 5 minutes penalty will be served by another team member who was on the ice at the time of the penalty. A first offence will result in an automatic minimum 2 games suspension (or possibly more after review by the disciplinary committee). The penalized player will not be allowed near the bench until after his suspensions are served.

A second time offender will receive the 5 minutes and match penalty, served as above, plus an automatic minimum 5 games suspension (or possibly more after review by the disciplinary committee). The penalized player will not be allowed near the bench until after his penalties are served.

A third offence will result in a 5 minutes and match penalty, served as above. The player's membership will be subject to review by the board, as players with such behavior could be considered undesirable and may face permanent expulsion from the club.

### **Verbal or other abuse of referees:**

Members called for such penalties will be subject to the same penalties and process as those above as they apply for rough play. A player could potentially be called for both penalties (Rough play and abuse of referees) as a result of the same incident. These instances will be subject to cumulative penalties for games suspensions, i.e. 2+2 for first time offenders, etc. In such cases, only one 5 minutes penalty will have to be served by the player's team at game time. The penalized player will not be allowed near the bench until after his suspensions are served.

### **Total penalty minutes review:**

Players reaching a total of 15 penalty minutes during the year, (including all games, league and playoffs) will have their situation reviewed by the executive committee. A second review will take place at the 25 penalty minutes level. Both these reviews will result in a decision by the executive committee as to further action.

In order to better prepare for our fair play objective, team captains and coaches have been asked and are expected to play a key role of exemplary leadership. Volunteer referees will receive a training session to better understand the rules and expectations as to how to apply them game after game.

Members who witness on ice rough play incidents (not seen by our referees) should report same to the disciplinary committee in writing within 5 days for appropriate review.

Appeal to the suspensions, refer to PCOT Rule 4